

BEYOĞLU

DIRECT.: Beyoglu, Istanbul Palace, Impasse Olivo — Tél. 41892
REDACTION: Galata, Eski Banka Sokak, Sen Piyer Han 2 ci kat
Tél. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement
à la Maison
KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI
Istanbul, Sirkeci, Agirefendi Cad Kahraman Zade H. Tél. 20094-95

Directeur-Propriétaire: G. Primi

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

L'anniversaire de naissance de S. M. Reza Chah Pehlavi

Les télégrammes échangés
Ankara, 18 A. A. — A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Sa Majesté Reza Chah Pehlavi, les télégrammes suivants ont été échangés :
Sa Majesté Reza Chah Pehlavi
TEHERAN

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Votre Majesté, je lui adresse mes félicitations chaleureuses, fraternelles et respectueuses et désire souligner particulièrement la grande joie que j'éprouve en voyant le développement de la nation amie qui, sous l'égide paisible et généreuse de Votre Majesté, s'accroît de jour en jour.
La solidité des relations et l'identité des intérêts de l'Iran et de la Turquie ont créé dans leur politique une parfaite harmonie.
En souhaitant une longue vie et une excellente santé à V. M. je considère comme un agréable devoir de saluer avec une profonde affection et respect le grand créateur de cette amitié indissoluble.

Kamâl Atatürk

Kamâl Atatürk
Président de la République
ANKARA

Je remercie de tout coeur Votre Excellence pour les vœux et félicitations qu'elle m'a adressés à l'occasion de mon anniversaire de naissance et pour la joie qu'elle a exprimée au sujet des progrès réalisés par l'Iran. Il m'est également un plaisir de constater le resserrement des liens fraternels des nations turque et iranienne dont l'unité d'intérêts est ressentie davantage de jour en jour.

Je réitère mes sentiments amicaux, sincères et fraternels envers Votre Excellence, mon grand ami, et fais tous les jours des vœux pour la grandeur de la chère nation turque, dont le progrès, sous votre haute égide, s'accroît chaque jour davantage.

Riza Chah Pehlavi
Son Excellence M. B. Kâzemi
Ministre des Affaires Etrangères
TEHERAN

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Sa Majesté Impériale le Chahinshah, je prie Votre Excellence de recevoir mes félicitations les plus chaleureuses. Les relations de fraternelle amitié entre la Turquie et l'Iran subissent un développement constant et depuis la visite de Sa Majesté à Ankara la plus heureuse identité de vues s'est établie entre les deux pays voisins et amis. En formant les vœux les plus sincères pour l'Auguste personne de Sa Majesté le Chah Pehlavi et pour le bonheur et la prospérité de l'Iran ami, je suis heureux de souligner une fois de plus l'attachement profond du gouvernement de la République à la politique de collaboration turco-iranienne si féconde pour la noble cause de la paix.

Saraçoğlu
Ministre des Affaires Etrangères
ad-intérim

Son Excellence Saraçoğlu
Ministre des Affaires Etrangères
ad-intérim
ANKARA

Sincèrement ému du télégramme que Votre Excellence vient de me communiquer en cette occasion où l'Iran fête l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté Impériale le Chahinshah, mon Auguste souverain, je m'empresse de vous exprimer mes remerciements les plus chaleureux, convaincu que la politique d'étroite collaboration poursuivie par nos deux pays est un gage sérieux pour la noble cause de la paix. Je suis excessivement heureux de voir le développement des relations fraternelles unissant l'Iran et la Turquie.

Kâzemi
Ministre des Affaires Etrangères

Les travaux du Kamutay

Dans la séance qu'il a tenue hier sous la présidence de M. Nuri Conker, le Kamutay a désigné les députés devant assister à l'inauguration de la ligne ferrée Afyon-Karahisar. Lecture a été donnée de l'aperçu des comptes du Kamutay pour le mois de janvier 1936.
La prochaine séance aura lieu demain.

Retour à la mère-patrie

La direction générale des réfugiés prend ses mesures pour l'installation dans les endroits désignés à l'avance de 100.000 réfugiés qui, à partir du mois d'avril 1936, et dans le courant de cette année, viendront de la Roumanie à la mère-patrie.

De profondes divergences de vues subsistent entre l'Angleterre et la France

Et elles portent, précise M. Flandin, sur des points essentiels

Londres, 19 A. A. — M. Eden parla le premier à la séance d'hier après-midi du conseil de la S. D. N.
Il déclara :
« Par l'occupation de la zone démilitarisée rhénane, une flagrante, incontestable violation du traité de Versailles a été commise. En nous occupant de ce problème délicat et lourd de conséquences pour l'avenir, nous ne devons pas oublier que deux éléments subsistent, susceptibles de faciliter la tâche d'apaisement et de reconstruction :
1. — « Cette violation, bien que totale, ne comporte pas une menace imminente d'hostilités et n'implique pas une action immédiate que, dans certaines circonstances, le pacte de Locarno stipule. Heureusement, nous avons du temps pour agir avec la prudence — mais aussi avec la détermination — que la situation exige.
2. — La situation, bien que grave, nous offre une occasion opportune. »
M. Eden dit ensuite que le conseil a le droit et le devoir d'étudier tous les aspects de la situation présente et de prendre comme guide les principes du Covenant. Il est essentiel de maintenir la paix aujourd'hui, mais il est plus essentiel encore de chasser le spectre de la guerre pour l'avenir. Dans ce but, toutes les offres devraient être examinées. Une contribution en vue de la restauration de la confiance internationale — qui a subi un rude coup — et en vue de la création de la sécurité doit être apportée par tous et plus particulièrement par ceux d'entre nous qui sont des grandes puissances de l'Europe Occidentale. »

La déclaration de M. Grandi

M. Grandi prit ensuite la parole. Il déclara :
« Le problème qui surgit de la remilitarisation de la Rhénanie doit être résolu raisonnablement et non seulement du point de vue sentimental. La violation du traité de Versailles que nous enregistrons est d'autant plus malheureuse qu'elle fut commise par une grande puissance dont la coopération à la civilisation et à la paix est essentielle. L'Italie accepte entièrement ses responsabilités et ses obligations. »
Au sujet des sanctions imposées à l'Italie, à la suite du différend éthiopien, M. Grandi attirera l'attention du conseil sur la contradiction qui existe entre une Italie victime de sanctions et une Italie garante du pacte de Locarno.
« Une des principales causes de la situation présente est l'affaiblissement de la base politique de Locarno à la suite des décisions de la Ligue contre l'Italie. La paix européenne était tout récemment encore liée à une affaire coloniale qui aurait dû être maintenue dans ses justes proportions. »
M. Grandi fit ensuite appel à la bonne volonté des puissances, « si le reste en core des chances de reconstruire. »
Il rappela la contribution apportée dans le passé par l'Italie à la stabilité européenne. Il conclut en disant que le travail de reconstruction qui doit être entrepris devrait avoir pour base la compréhension des besoins mutuels des peuples et, par-dessus tout, l'idée unique des droits, des intérêts et des devoirs de notre civilisation. »

L'exposé de M. Beck

M. Beck, ministre des affaires étrangères polonaises, parla de la signification générale des traités de Locarno qui n'avaient pas été, dit-il, accueillis en leur temps favorablement par la Pologne. Il a été toutefois possible de faire entrer le traité d'alliance franco-polonaise dans le cadre des traités de 1925. Cette alliance est restée en vigueur et y restera. L'amitié centenaire entre les nations belge et polonaise impose à la Pologne le devoir de prendre attentivement en considération les intérêts de la Belgique. Les déclarations de janvier 1934 ont réglé la situation entre l'Allemagne et la Pologne. Ces déclarations, qui ont été apprêtées dans une atmosphère de confiance mutuelle, et qui sont nées de la ferme volonté des deux gouvernements d'assurer la paix à leur frontière commune, ont permis d'établir entre l'Allemagne et la Pologne des relations saines, pirant d'estime et de respect mutuels. Les paroles dont le chancelier du Reich allemand s'est servi ces derniers temps dans ses discours quand il s'agissait de la Pologne, prouvent que le gouvernement allemand veut tenir ses engagements envers ce pays, et montrent dans

quel esprit le Reich allemand veut les exécuter.
Passant au pacte franco-soviétique, M. Beck déclara : « Je constate que ce traité conclu entre la France et l'Union Soviétique n'a pu modifier en aucune façon les obligations et les droits résultant pour la Pologne de ses engagements antérieurs. Pour ce qui concerne l'Union Soviétique, les obligations de la Pologne ont été fixées ces dernières années dans le pacte de non-agression et dans le protocole de Londres relatif à la définition de l'agresseur. Ces deux traités, que la Pologne a signés pour consolider la sécurité à l'Est de l'Europe, ont été toujours pour elle l'expression de sa bonne volonté de maintenir des relations de bon voisinage avec son voisin de l'Est. »
M. Beck déclara à la conclusion de son discours que la thèse polonaise devrait être toujours respectée, qu'on ne pouvait jamais traiter sur le sort et les intérêts d'une nation sans qu'elle participe aux délibérations et qu'elle soit écoutée.

Les autres délégations

Les représentants de l'Espagne et de l'Argentine se prononcèrent contre une rupture unilatérale des traités.
Le ministre des affaires étrangères danois, M. Munch, déclara que la violation du traité était évidente, mais qu'il fallait travailler pour arriver à une réconciliation qui, seule, pourrait garantir la sécurité.
L'arrivée des délégués allemands
Londres, 19 A. A. — M. Von Rib-

Aucun accord n'a été obtenu au cours de la réunion des puissances "locarniennes"

Londres, 19 A. A. — Les puissances locarniennes n'arrivèrent à aucun accord au cours de leur réunion d'hier qui se tint dans le « Salon des Ambassadeurs » du Foreign Office et qui dura de 12 heures 30 à 15 h. 35, sans interruption.
A l'issue de la réunion, M. Paul-Boncour déclara au correspondant de l'Agence Havas :
« Nous n'avons réalisé aucun accord et... nous en sommes bien loins. »
M. Flandin déclara :
« De profondes divergences de vues subsistent toujours sur des points essentiels. »
Le projet van Zeeland
Londres, 19 A. A. — Le correspondant diplomatique de l'Agence Havas déclare que le projet de compromis élaboré par M. Van Zeeland fut soutenu par M. Flandin, mais agréé partiellement seulement par M. Eden.
La principale difficulté réside dans la fixation des modalités de l'assistance militaire éventuelle de la Grande-Bretagne à la France et à la Belgique.
Les Britanniques insistent pour que des troupes anglaises soient chargées d'assurer la police et le contrôle des zones démilitarisées que l'on se propose de créer des deux côtés de la frontière jusqu'à ce que le différend soit solutionné.

Un accord de principe ?

Londres, 19 A. A. — A l'issue de la réunion des puissances locarniennes de cette nuit, la déclaration suivante a été faite aux journalistes :
Un accord de principe est intervenu entre les quatre puissances locarniennes, donnant satisfaction à la plupart des objections françaises. Il a été décidé de charger la Cour de La Haye de juger si le pacte franco-soviétique et le traité de Locarno sont compatibles ou non. 20 kilomètres de zone démilitarisée seront imposés à l'Allemagne seulement. Cette zone sera occupée par des troupes internationales. Le texte élaboré cette nuit sera « ajusté » ce matin par le conseil de la S. D. N.

Une nouvelle réunion s'est tenue ce matin

M. Flandin a reçu ce matin les jour-

nalistes au siège de la délégation française.
Il a déclaré :
« Nous ne sommes pas encore entièrement d'accord. Une nouvelle réunion des puissances locarniennes se tiendra ce matin. »

La presse parisienne de ce matin

Palinodies britanniques. - La France n'est pas le Soudan

Paris, 19. (Par Radio). — Il est indéniable que l'Angleterre a mauvaise presse, ce matin, à Paris. Envoyés spéciaux des journaux à Londres et rédacteurs en chefs des journaux d'opinion dans leurs leaders s'accordent à dénoncer les « palinodies » britannique — et souvent même, on use d'un terme plus énergique.
M. Saint-Brice, comme tous ses confrères d'ailleurs, s'indigne dans le « Journal » du compromis britannique qui constitue, estime-t-il, tout ce qu'il faut pour légitimer et justifier le coup du 16 mars 1935 et celui du 7 mars 1936. Le seul avantage de la crise actuelle pourra être de mettre fin à l'équivoque, aux demi-mesures. Croit-on vraiment que la France soit arrivée à ce degré d'abaissement de consentir à ce que la défense de Strasbourg soit confiée à une police internationale ? Croit-on vraiment que la France consentira à renoncer à ce point à ses droits de souveraineté quand l'Allemagne, au contraire, revendique si énergiquement la sienne ? C'est donc pour cela que les Anglais ont fait trainer tant qu'ils ont pu la constatation de l'invasion. La France refusera néanmoins de traiter tant qu'elle n'aura pas obtenu le minimum de satisfaction qu'elle juge indispensable.
M. Marcel Pays, de l'« Excelsior », déplore que l'Angleterre, puissance garante du pacte de Locarno, semble vouloir négocier avec l'Allemagne, qui a violé ce pacte.
Tout cela, s'écrie M. Pertinax, envoyé spécial de l'« Echo de Paris », n'a que trop duré. Nous saurons demain si M. Flandin a repris sa liberté ou s'il s'est

Deux avions éthiopiens sont détruits au Sud du lac Achianghi

Les Italiens n'accordent aucun répit aux Abyssins au Nord comme au Sud

Le poste de l'E. I. A. R. a radiodiffusé, hier, le communiqué officiel suivant (No. 158), transmis par le ministère de la presse et de la propagande :
Le maréchal Badoglio télégraphie :
Au Sud du lac Achianghi, nos appareils ont aperçu deux avions « Potez », quoique ceux-ci fussent camouflés de façon à ce que leur couleur se confondit avec celle du terrain. Ils étaient à terre, dans la plaine de Tcholle Amadir. En dépit d'un feu violent dirigé par de petits canons anti-aériens, nos appareils sont parvenus à attaquer en plein les deux avions éthiopiens et à les détruire.
Parmi les nombreuses soumissions qui ont eu lieu ces jours derniers, on cite celle du degiacc Amare Gheressinlan, ex-gouverneur du Tembien et instituteur de l'un des fils du Ras Seyoum et celle du degiacc Ber Agos, fils du célèbre Agos, et chef de la région de l'Ambara.

Front du Nord

L'aviation du Négus

Le correspondant particulier de l'« Angri », M. A. Schusser, fournit à son journal d'intéressants détails sur l'aviation abyssine. Ce journaliste a fait le voyage d'Addis-Abeba à Dessié, à bord de l'avion personnel du Négus.
« C'est, écrit-il, (Voir l'« Angri » du 4 mars), une vieille machine « Fokker » du type monomoteur le plus ancien, comme on n'en trouve plus aujourd'hui de semblable en Europe. Sur l'aérodrome, les moteurs vrombissaient. Depuis plusieurs jours, l'activité aérienne était intense à Addis-Abeba, car l'empereur envoyait ses jeunes aviateurs, à bord d'avions français « Potez », semer sur les derrières des fronts du Nord et du Sud, des tracts en langue amharique. Nous attendions donc que les machines en bleu horizon eussent pris le départ, pour grimper dans notre lourde machine qu'un excellent homme d'affaires européen a dû jadis vendre au prix fort au Négus. Le « colonel » d'aviation abyssin, Babitcheff, fils d'un ancien officier russe et d'une femme amhara, com pense par ses qualités de pilote, ce qui fait défaut à sa machine en fait de qualités techniques. »
Voici donc les deux avions détruits par les Italiens au Sud de Quoram, nettement identifiés : deux « Potez », couleur bleu-horizon, (camouflés, dit le communiqué No. 158), ceux-là même qui étaient utilisés dans des buts de

propagande, donc de guerre. Le correspondant de Reuter à Addis-Abeba insinue, par contre, que c'est l'avion « Fokker », de la Croix Rouge, du baron Suédois, Von Rosen, qui a été détruit. Ferons-nous l'injure aux aviateurs italiens de les croire capables de confondre deux « Potez » avec un « Fokker » ?...
Les opérations en cours
Asmara, 18. — Les correspondants étrangers soulignent que, quoique les communiqués officiels italiens affirment, depuis plusieurs jours, qu'il n'y a rien de nouveau sur le front, on se tromperait fort en déduisant de cela que les fronts sont immobiles. Le commandement supérieur italien n'accorde aucune trêve aux Abyssins, ni au Nord, ni au Sud.
Les manœuvres et les mouvements de troupes de grand style qui sont en cours permettent d'entrevoir des objectifs importants.

Le front, au Nord, a avancé beaucoup plus qu'on ne le croit.

Dans le Tembien pacifié

Asmara, 18. — Les journalistes ont visité ces jours derniers le Tembien, complètement déblayé des derniers restes de l'armée abyssine. Ils ont déclaré que ce n'est que maintenant, après avoir visité les champs de bataille, qu'ils se rendent exactement compte des immenses difficultés du terrain, et qu'ils ont pu apprécier l'effort gigantesque des soldats italiens qui ont dispersé un adversaire, s'appuyant sur un système de positions aussi impenables.
Une mise au point italienne
Asmara, 18. — L'Agence « Havas » avait télégraphié d'Addis-Abeba que la tribu des Assaimara serait en révolte contre les Italiens, « après d'Assab » et que le mouvement aurait été réprimé par les avions et par le bombardement de la flotte italienne. Les correspondants étrangers ont répandu, en l'occurrence, les mensonges qui leur étaient fournis par le bureau de presse d'Addis-Abeba. Ils auraient dû tout au moins, contrôler une carte géographique.
En effet, les tribus Assaimara habitent le territoire au Sud du sultanat d'Aoussa, le long de la rive méridionale du fleuve Aouasch, entre le dixième et le onzième parallèle. Ces territoires sont à deux cents kilomètres environ de la mer et leur bombardement par la flotte italienne de la mer Rouge supposerait la présence dans les rangs de cette dernière de navires dont les canons atteignent une trajectoire de... 250 à 300 kilomètres !
La nouvelle est donc démentie par son absurdité même. Si même l'on voulait situer la révolte présumée dans les pâturages du Nord où de petits groupes des tribus Assaimara conduisent leurs troupeaux en hiver, il y a lieu de noter que ces pâturages — qui ne sont pas occupés actuellement par les Assaimara — sont à 180 kilomètres d'Assab et ne peuvent être bombardés du côté de la mer.

En réalité, tout l'hinterland d'Assab est parfaitement tranquille, et dans toutes les zones vers le fleuve Aouasch, même loin des positions italiennes, les populations locales nourrissent des sentiments de franche amitié pour l'Italie.

Les désenchantés

Rome, 18. — On apprend qu'après le colonel belge, Reul, ex-chef d'état-major et conseiller militaire du Négus, le capitaine Yiseur a quitté l'Abyssinie, pour rentrer en Belgique. On annonce le retour d'autres officiers. Le colonel Reul a résumé comme suit ses impressions aux journalistes qui l'ont interviewé :
« Trop de déceptions, trop de déceptions. Il y a, en Abyssinie, trop de barbarie et trop de dangers. La zénobie des Ras est, de jour en jour, plus manifeste. »
En ce qui a trait aux mutilations et aux atrocités qui sont passées dans les moeurs éthiopiennes, le colonel Reul a affirmé qu'elles subsistent pleinement.

La ville de Pittsburg est menacée de destruction

Elle est ravagée à la fois par l'eau et le feu

New-York, 19. — La situation de la ville de Pittsburg, le grand centre de la Pennsylvanie, inondée depuis vingt-quatre heures, est devenue désespérée à la suite des incendies qui ont éclaté au milieu de la ville. Les pompiers ont beaucoup de peine à lutter contre les flammes. On redoute d'un moment à l'autre, l'explosion des réservoirs qui provoqueraient l'anéantissement de la Cité.

CHOSSES VUES

L'accident du pont de Karaköy

Au moment où je montais en tram, le conducteur m'avertit que la voiture n'allait pas au-delà d'Eminönü.

Pourquoi ? lui ai-je demandé. Parce que le pont de Karaköy n'est plus à sa place.

Comment ? Il a disparu ? C'est à dire que le bateau « Sevim » a heurté fermement un des pontons, en venant passer. On travaillait à fermer le pont, mais cela va durer...

En arrivant à Eminönü, je constatai que des deux côtés le public s'était amassé et attendait de pouvoir passer dans les deux sens, chacun devant aller à son travail.

Quant au pont, son état était lamentable !

Voilà ce qu'il en coûte de se moquer des autres !

En effet, quand son camarade d'Unkapan, cédant à la violence de la tempête, avait fait une promenade dans la Corne d'Or, il l'avait regardé d'un air de dédain, lui, le pont de Karaköy, qui n'avait pas bougé !...

En attendant, le public se faisait de plus en plus dense.

Un homme obèse, devant, certes, peser 125 kilos, se tient sur une petite passerelle improvisée et lance des ordres, dans l'attitude d'un général allemand faisant entrer ses troupes en Rhénanie !

Il règle, ainsi, le passage des piétons.

Deux écolières se présentent à leur tour pour passer.

Tout d'abord, le quidam, ne veut pas céder, mais sur leurs insistances, il se déplaça pour leur faire place. On entendit, à ce moment, les propos suivants, parmi le public :

Parbleu ! si nous étions des filles, on nous aurait laissées passer !

Ce sont des écolières, voyons.

Croyez-vous donc qu'elles ont passé à ce titre ?

Pourquoi, alors ?

Parce qu'elles ont eu l'idée de flatter le diable jusqu'à ce qu'elles aient traversé le pont.

A côté de moi, quelqu'un fait cette réflexion à son ami.

— Donne raison au pont. Depuis des années nous le traversons sans payer !

Finalement, il s'est rebiffé.

A ce moment, on entend les cris de « Voilà le « Sevim », le bateau abordeur ! »

On se précipite pour voir le héros du jour qui reste non loin de là à l'ancre dans l'attitude de quelqu'un confondu de la faute qu'il a commise.

Finalement, on décide, pour faire passer le public, de placer des planches entre les deux parties les moins écartées.

Dès que la permission de circuler fut donnée, on eut dit un torrent contenu et auquel on donnait libre cours de couler.

L'inconvénient de vouloir passer tous à la fois sur des planches de fortune ne tarda pas à se révéler.

Les talons de l'un fut pris dans les interstices des planches, un autre cria de ne pas le bousculer.

On aurait dit la sortie d'un cinéma dont le public est en prise à la panique, le feu s'étant déclaré à l'intérieur. Quelqu'un cria :

Attention aux pick-pockets !

Chacun de fêter ses poches pour voir si rien n'y manque.

Ceux qui ont fait du sport franchissent d'un bond le petit espace, sans avoir recours aux planches, bien entendu, à leurs risques et périls.

Ce n'est pas le cas d'une femme d'une certaine corpulence qui hésite à s'aventurer et qui empêche du même coup ceux qui la suivent, de passer.

Deux portefaix s'en emparent et le transportent de l'autre côté !

Finalement, le public se faisant moins dense, la circulation est assurée sans autres incidents.

Salâheddin Güngör.

(Du «Tan»)

La morale de ce qui précède

Lors du dernier incident survenu au pont de Karaköy, et d'après ce que les journaux ont écrit, on n'a pas pu assurer le transport des légumes.

On ne dit pas pourquoi on ne s'est pas servi de barques.

Quoi qu'il en soit, la circulation, interrompue à 6 heures du matin, a été reprise à 10 heures 30 ; mais si les dégâts avaient été plus importants, les réparations auraient pu durer un ou deux jours.

Or, ce n'est pas seulement l'accident survenu au pont, mais il suffit du moindre autre pour qu'à Istanbul la circulation soit arrêtée. C'est ainsi que, quand il y a une forte pluie, certains endroits de la ville deviennent des lacs, et certaines rues sont traversées par des fleuves.

S'il neige abondamment, la circulation des trams est arrêtée, ainsi que celles des autos, qui s'y enfoncent. Les piétons marchent comme s'ils étaient au Pôle Nord en proie à toutes sortes de difficultés sans compter les glissades et les chutes dangereuses sur la glace.

Cela nous démontre que vivre à Istanbul est aussi difficile que de se tenir en équilibre sur un fil de fer et que l'on est la victime du moindre incident.

Vouloir embellir notre ville est un désir aussi naturel que légitime, mais avant de ce faire, n'est-il pas nécessaire d'en assurer à ses habitants une existence naturelle ? N'est-ce pas, après cela que viendra le tour de penser à l'embellissement.

AKSAMCI.

L'Organisation sépharadite de Tel-Aviv

(De notre correspondant particulier)

La Composition du Comité

Tel-Aviv, mars. — Dans une de ses séances, le Comité de l'Organisation sépharadite s'est constitué comme suit :

Présidents d'honneur : MM. de Picciotto et Moïse Matalon.

Présidium : MM. Moussa Chalouche, Ben Ami, et D. Benveniste.

Membres : MM. Hassoun, Itamar Ben Avi, A. Assa et Eliezer Matalon.

Conseillers : MM. Léon Recanati, Jacques Adlon, Bozaglou, Abimer Chalouche, Avraam Recanati, Marco Chalouche, J. Saltiel, Mordoh, Pitchon, J. Matalon, H. Farhi, Dr. Yakir Béhar, B. Mizrahi, R. Turceman, Chimon Yom-tov, Amzaleg, Tadjer et Melamed.

Les Commissions au travail

Une délégation composée de MM. Moche Matalon, Itamar Ben Avi, Bozaglou, Tadjer et E. Matalon, s'est rendue auprès du président de la Communauté générale de Tel-Aviv M. Daniel Serkis afin de lui demander une aide pécuniaire pour les oeuvres culturelles.

En outre, une aide a été requise pour la création de cours d'hébreu du soir, ainsi que, pendant le jour, de cours d'hébreu et de dactylographie pour jeunes filles.

La Commission a formulé le désir d'introduire des employés sépharades dans la Communauté, afin qu'ils soient en contact permanent avec les sépharades.

Le président, M. D. Serkis a accueilli avec bienveillance toutes les désirs et a promis son concours.

Le journal «Alon» (Feuilles)

L'Organisation sépharadite publie tous les mois un bulletin dans lequel on y lit toute l'activité de l'Organisation.

Le Comité de rédaction se compose de MM. Itamar Ben Avi, le journaliste bien connu, de l'avocat Ben Ami, de N. Nami, de Hassoun, sous-directeur de l'Anglo-Palestine Bank, et de M. Albert Assa, ex-président du Comité scolaire de Sofia.

Comme on le voit, le journal se trouve entre de bonnes mains.

La Banque des Agriculteurs

La Banque des Agriculteurs qui a déjà un capital de L. P. 100.000 est présidée, on le sait, par le maire de Tel-Aviv M. Meir Dizengoff. Elle a demandé la collaboration de l'Organisation sépharadite.

Le Comité a étudié la proposition avec intérêt et a délégué trois de ses membres pour entamer des pourparlers. Ce sont MM. Moché Matalon, Hassoun et Tadjer.

La diffusion de la langue hébraïque

L'association mondiale pour la diffusion de la langue hébraïque, « Beith Ivrit Olamit », dont le centre se trouve à Tel-Aviv et à laquelle préside le Prof. Nahoun Slouch, a demandé la collaboration active de l'Organisation sépharadite.

L'Organisation sépharadite a délégué dans ce but Son Eminence Ben Sion Ouziel, grand rabbin de Tel-Aviv, l'avocat Ben Ami et M. A. Assa, secrétaire général de l'Organisation.

Il a été décidé, au cours d'une réunion, de donner, durant l'exposition de Tel-Aviv, des conférences en faveur de la langue hébraïque.

J. Adlon

BIENFAISANCE

La protection de l'enfance indigente

La section des mères de l'association pour la Protection de l'Enfance a décidé, dans sa séance d'hier, de mettre 50 layettes à la disposition de la Maternité de Bakirköy, et de venir en aide à 20 femmes pauvres en voie de famille.

LES TOURISTES

Le « Général von Steuben »

Les 324 touristes arrivés hier à Istanbul par le paquebot allemand Général Von Steuben, partent ce soir pour Le Pirée.

La discussion du budget naval britannique aux Communes

Londres, 17. — Le député conservateur Bootby, a demandé à la Chambre des Communes si, par suite de la situation internationale, le gouvernement envisage le rappel de la flotte de la Méditerranée. M. Baldwin a déclaré ne pouvoir pas répondre à cette question. Au cours de la discussion du budget de la marine, l'ex-premier lord de l'amirauté, Alexander, a vivement critiqué la politique navale du gouvernement. Un député labouriste a demandé dans quel but la flotte a été envoyée en Méditerranée, du moment que, suivant ce qu'a dit le sous-secrétaire d'Etat à la marine, Stanley, les cuirassés avaient, au début, à peine assez de projectiles pour soutenir une demi heure de combat.

Le théâtre de la Ville

Au cours de la réunion de l'assemblée de la ville, M. Hamdi Rasim a fait remarquer que le déficit du Théâtre de la Ville n'est pas de 50.000 Ltqs., mais de 70.000 Ltqs., puisqu'on a cédé aux artistes l'exploitation du Jardin et du Garden-Bar, qui rapportait 20.000 Ltqs. Contre un tel sacrifice, on n'obtient pas le rendement voulu. Il y a lieu, dit l'o-

LA VIE LOCALE

LE MONDE DIPLOMATIQUE

La carrière du nouvel ambassadeur de France

M. Kammerer, ci-devant ambassadeur de France en Turquie, retournera dans notre pays, dans le courant du mois prochain, afin de prendre congé de nos dirigeants, son transfert ayant été décidé lors du dernier mouvement diplomatique.

Le nouveau représentant de la République française à Ankara, S. E. M. A. Ponsot, rejoindra son poste immédiatement après le départ de M. Kammerer.

M. Ponsot est né en 1877. Diplômé en droit, il entra de bonne heure au Quai d'Orsay. En 1903, il est nommé attaché à Bangkok, au Siam, où il reste trois ans. Rappelé en France, le successeur de M. Kammerer est désigné comme chef du secrétariat de la commission financière des affaires balkaniques.

Avant été promu consul de première classe, en 1913, M. Ponsot est chargé, la même année, d'une mission à Berlin. Durant la guerre, il passe dans différentes sections du ministère.

Au début de 1918, M. Ponsot est consul général et comme tel, il est transféré à Montréal où il demeure trois ans. Sitôt après, c'est à dire en 1921, le nouveau représentant de la France est détaché du ministère et placé à la disposition du gouvernement tunisien.

Réintégré dans le personnel diplomatique, M. Ponsot est bientôt nommé ministre plénipotentiaire de seconde classe et sous-directeur pour les affaires africaines. En cette qualité, il préside la délégation française à Oudja.

Placé hors cadre une seconde fois, en 1924, M. Ponsot accède au rang d'ambassadeur de France et devient Haut-Commissaire de France en Syrie et au Liban. M. Ponsot n'occupe ce poste que quelques mois, car un mouvement diplomatique le porte à la résidence générale du Maroc, où il succède à M. Lucien Saint, élu sénateur.

On nous informe que M. Armand d'Andurain de Maytie, le sympathique 3ème secrétaire de l'ambassade de France en Turquie, est nommé 2e secrétaire d'ambassade à Tokio. M. de Maytie rejoindra son nouveau poste après quelque temps.

LE VILAYET

Les opérations cadastrales

Au cours d'une réunion qui s'est tenue hier sous la présidence du gouverneur-adjoint d'Istanbul, on a examiné, sur la demande du ministère de l'Intérieur, le nombre de commissions qu'il faudra constituer en vue de commencer, à partir de jeudi prochain, les opérations cadastrales. Pour le vilayet d'Istanbul, il y en aura 36.

Les diplômés de l'école des sciences politiques

D'après la décision prise par la commission parlementaire, l'article II de la loi sur les fonctionnaires devra être ainsi modifié :

Les diplômés de l'école des sciences politiques et de la Faculté de Droit peuvent être désignés à toutes les fonctions au Ministère de l'Intérieur, soit dans les vilayets, à tous les postes réservés aux fonctionnaires de première classe. Il en est de même des stagiaires, mais leurs traitements ne peuvent dépasser 25 Ltqs.

LA MUNICIPALITE

La séance d'hier de l'Assemblée de la Ville

L'assemblée générale de la ville a siégé hier. On donne suite à la demande du président de la Municipalité qui veut disposer dès maintenant du crédit de 25.000 Ltqs., accordé pour l'exercice 1936 et devant servir à prendre les mesures voulues contre le danger aérien.

On décide d'affecter l'économie de 35.000 Ltqs. réalisée sur le budget de l'exercice 1935 au paiement des allocations de poste revenant aux professeurs.

La loi s'opposant à ce que la Municipalité cède gratuitement à un tiers un terrain lui appartenant, il n'a pas été possible de donner suite à la demande du luteur Çoban Mehmet, qui demandait celui situé à Akpazar, de Fatih. Toutefois, une gratification de 1.000 Ltqs. est accordée au requérant sur le chapitre du budget de l'exercice 1936 relatif à l'aide pécuniaire à accorder aux organisations sportives.

On décide qu'au cours de l'exercice 1936, l'impôt foncier sera perçu en deux fois, celui sur les propriétés bâties en 4 fois, aux mois de juin, septembre, décembre et mars. Pour ce qui est des lles, ces deux impôts seront perçus en deux fois, en juillet et octobre.

On approuve ensuite les budgets des recettes et des dépenses du Conservatoire, de l'Asile des Pauvres, des abattoirs et du Théâtre de la Ville.

Le théâtre de la Ville

Au cours de la réunion de l'assemblée de la ville, M. Hamdi Rasim a fait remarquer que le déficit du Théâtre de la Ville n'est pas de 50.000 Ltqs., mais de 70.000 Ltqs., puisqu'on a cédé aux artistes l'exploitation du Jardin et du Garden-Bar, qui rapportait 20.000 Ltqs. Contre un tel sacrifice, on n'obtient pas le rendement voulu. Il y a lieu, dit l'o-

rateur, d'en rechercher les causes et de prendre les mesures adéquates.

Le gouverneur, M. Muhittin Ustün-dag, lui donne cette réponse :

— J'ai recommandé aux artistes de mettre fin aux déclarations personnelles et hors de propos qu'ils font aux journaux. Nous sommes convaincus, d'autre part, que le rendement du théâtre est suffisant.

M. Abdülkadir Ziya n'est pas de cet avis :

— Le théâtre, dit-il, est vide et d'année en année, le nombre de spectateurs décroît. Ceci provient de ce que les artistes ne sont pas à la hauteur ou de ce qu'ils sont mal dirigés, ou enfin, de ce que le choix des pièces représentées est mal fait. Une autre raison encore est la cherté des places. Une famille composée de 4 personnes qui, d'un point excentrique de la ville, veut assister à une représentation, doit dépenser au moins 10 Ltqs. Tous ces points demandent un examen approfondi.

Du moment que le rendement est nul, faisons un sacrifice de 10.000 Ltqs. encore et donnons au public des représentations gratuites.

Le vali M. Muhittin Ustündağ reconnaît la justesse de l'observation de l'orateur en ce qui concerne la cherté des prix des places. On s'occupera de la question l'année prochaine, la saison théâtrale touchant à sa fin. Les appréciations élogieuses du spécialiste de théâtre, engagé par le Ministère, démontrent que le rendement n'est pas mauvais comme on le dit. Nous avons eu tort, nous le constatons maintenant, de réunir le théâtre et l'opérette. Nous reviendrons sur ce sujet l'année prochaine.

Au demeurant, nous sommes en train d'élaborer un règlement.

La prochaine séance est fixée au 1er avril 1936.

L'ENSEIGNEMENT

L'institut de Balta Liman

On a décidé la fermeture de l'institut ichthyologique de Balta Liman. Les deux professeurs allemands ont été mis à la disposition du ministère. Les cours se feront dorénavant à l'école supérieure du commerce maritime.

LES ASSOCIATIONS

Béné-Bérith

A l'instar des années précédentes, l'Association Béné - Bérith invite ses membres et leurs familles à la fête d'enfants, qu'elle organise à l'occasion de Fourim, le samedi, 21 cr., à 15 heures.

LES CONFERENCES

L'Union Française

Aujourd'hui, 19 mars, à 18 h. 30 M. Ernest Mamboury, professeur au lycée de Galatasaray, fera dans la salle de l'Union Française une conférence sur le sujet suivant :

«L'art romain dans les églises et les monastères : Les influences de l'art turc.»

La conférence sera illustrée de nombreuses projections.

LES ARTS

Le romantisme musical (Conférence-audition)

Sur l'initiative de la Dante Alighieri, le Prof. A. Montesperelli, fera demain, vendredi, au local de la « Dante », à la «Casa d'Italia», une conférence-audition sur :

Le romantisme musical italien. — Gioacchino Rossini

Accompagnement de piano et de chant dirigé par le Mo C. d'Alpino Capocelli.

Concert vocal

Dimanche, 22 mars, à 17 heures 30, concert vocal à la «Casa d'Italia». Exécuteurs : Mlle Malise Karakas (soprano) et M. Roberto De Marchi (ténor). Au piano, le Mo C. D. Alpino Capocelli.

Programme

I Serenata P. Mascagni II Segreto P. Tosti op. (Mannon) Il Sogno J. Massenet

R. DE MARCHI

Bixio 1820 Romanza Denza Giulia G. Rossini op. Barbiere di Siviglia (Cavatina)

MALISE KARAKAS

Bellini op. Sonnambula (duetto atto I)

II

Mario Costa Scetate E. Tagliafieri Mandulinata Napule E. Tagliafieri Annmore canta

R. DE MARCHI

M. Piacocini Beppino rubacori (IMPRESSIONE CAMPESTRE TOSCANO)

F. M. Alvarez La Partida Mario Costa Serenata Napulitana

M. KARAKAS

I. Massenet op. Mannon Duetto alto I La Filodrammatica

Les «lettanti» de la «Filodrammatica» du «Dopo Lavoro» nous préparent encore un après-midi plein d'agrément. Ils représenteront le dimanche, 22 mars, à 12 heures, la comédie en 3 actes d'Aldo De Benedetti, «Lohen-grim».

Les interprètes seront ceux que nous avons pris l'agréable habitude d'applaudir sur la scène de la «Casa d'Italia». Mlles Pallamari, L. Borghini, M. Copello ; MM. E. Franco, V. Pallamari, G. Copello, R. Borghini, A. Barbarich.

L'action se passe à Rome, époque contemporaine.

PAGES D'EPOPEE

La défense des Dardanelles contre l'attaque navale des alliés

(Février et Mars 1915)

IV

Et au milieu de tout ce vacarme, on trouvait encore le moyen de faire un brin de poésie.

« Ceux des officiers, nous dit encore le même auteur, qui n'avaient pas eu la chance de franchir précédemment les Dardanelles, pour aller faire à Constantinople une de ces inoubliables visites rêvées par tous les marins, assistaient avec une curiosité palpante au déroulement du panorama. A gauche, des berges dont la terre d'ocre jaune disparaît sous une brousse vert olive, et que coupent profondément les ravins de Kereviz-Dere, où tant de sang devait couler plus tard, et le Suan-Dere.

« Le tout dominé par les pentes dénudées du pic de l'Ambre, nid à obus dont les projectiles font dans l'eau des trous noirs, après une courte gerbe. A droite, la campagne d'Asie, avec quelques femmes à toits rouges, parmi des buissons.

« Dans les champs, dans les rues, au bord de la mer comme sur les places, plus rien, plus personne. Mais le moindre obstacle au regard cache une batterie. La côte se relève ensuite, et dessine les falaises blanches, avec le redoutable Dardanus, qui est armé de pièces de marine au sifflement rapide. Enfin, droit devant les Narows, (ou défilés de Canak, et tout l'inconnu qu'ils représentent ! »

La rude tâche des dragueurs

« Très loyalement, les rapports de l'état-major turc rendent hommage à la belle crânerie déployée en ces occasions par les matelots anglais et français.

« Dans la recherche des mines, lisons-nous dans la brochure de l'état-major à laquelle nous avons fait de nombreux emprunts, les ennemis témoignaient d'un grand courage. Outre les batteries légères postées entre Kefez et Havuzlar, toutes nos batteries, jusqu'aux canons de 21 cm. du groupe central concentraient leur feu dans la direction des dragueurs.

« Bien tôt d'ailleurs, il fallut renoncer à opérer de jour. Du matin au soir, les cuirassés se bornèrent désormais à garder la partie déjà dégagée ; ils en ressortaient au coucher du soleil et à la nuit noire, les chalutiers se glissant dans le Déroit pour reprendre le déblaiement avec la complication des ténèbres. Cette mesure de prudence elle-même n'était pas toujours suffisante. Les batteries de la défense étaient appuyées par cinq ou six projecteurs électriques, et une fois un groupe de dragueurs pris sous le faisceau lumineux, les obus de tout calibre ne tardaient pas à l'encercler.

« Au demeurant, le drague était beaucoup moins efficace de nuit que de jour : on a moins de chances de voir émerger la mine dont on vient de couper, au moyen de la drague, l'orin qui la rattache au fond. Le capitaine de vaisseau, Paul Chack, a décrit (9), en termes impressionnants, cette tâche dangereuse et décevante des dragueurs :

« Quand le faisceau de Kefez, écrit-il notamment, couvre les navires, on distingue, au ou de chaque homme, le petit collet pneumatique que l'on gonfle en cas de malheur et qui vous tient alors la tête émergée. Les gens des bossoirs, tapis derrière des sacs de sable, cherchent sur l'avant les mines en dérive. Mais comment voulez-vous veiller proprement ? Tantôt Kefez vous aveugle, et lorsqu'il vous lâche, l'obscurité, par contraste, s'abat sur vous comme un veulours gluant... »

« Quand le faisceau de Kefez, écrit-il notamment, couvre les navires, on distingue, au ou de chaque homme, le petit collet pneumatique que l'on gonfle en cas de malheur et qui vous tient alors la tête émergée. Les gens des bossoirs, tapis derrière des sacs de sable, cherchent sur l'avant les mines en dérive. Mais comment voulez-vous veiller proprement ? Tantôt Kefez vous aveugle, et lorsqu'il vous lâche, l'obscurité, par contraste, s'abat sur vous comme un veulours gluant... »

« Quand le faisceau de Kefez, écrit-il notamment, couvre les navires, on distingue, au ou de chaque homme, le petit collet pneumatique que l'on gonfle en cas de malheur et qui vous tient alors la tête émergée. Les gens des bossoirs, tapis derrière des sacs de sable, cherchent sur l'avant les mines en dérive. Mais comment voulez-vous veiller proprement ? Tantôt Kefez vous aveugle, et lorsqu'il vous lâche, l'obscurité, par contraste, s'abat sur vous comme un veulours gluant... »

« Quand le faisceau de Kefez, écrit-il notamment, couvre les navires, on distingue, au ou de chaque homme, le petit collet pneumatique que l'on gonfle en cas de malheur et qui vous tient alors la tête émergée. Les gens des bossoirs, tapis derrière des sacs de sable, cherchent sur l'avant les mines en dérive. Mais comment voulez-vous veiller proprement ? Tantôt Kefez vous aveugle, et lorsqu'il vous lâche, l'obscurité, par contraste, s'abat sur vous comme un veulours gluant... »

« Quand le faisceau de Kefez, écrit-il notamment, couvre les navires, on distingue, au ou de chaque homme, le petit collet pneumatique que l'on gonfle en cas de malheur et qui vous tient alors la tête émergée. Les gens des bossoirs, tapis derrière des sacs de sable, cherchent sur l'avant les mines en dérive. Mais comment voulez-vous veiller proprement ? Tantôt Kefez vous aveugle, et lorsqu'il vous lâche, l'obscurité, par contraste, s'abat sur vous comme un veulours gluant... »

« Quand le faisceau de Kefez, écrit-il notamment, couvre les navires, on distingue, au ou de chaque homme, le petit collet pneumatique que l'on gonfle en cas de malheur et qui vous tient alors la tête émergée. Les gens des bossoirs, tapis derrière des sacs de sable, cherchent sur l'avant les mines en dérive. Mais comment voulez-vous veiller proprement ? Tantôt Kefez vous aveugle, et lorsqu'il vous lâche, l'obscurité, par contraste, s'abat sur vous comme un veulours gluant... »

« Quand le faisceau de Kefez, écrit-il notamment, couvre les navires, on distingue, au ou de chaque homme, le petit collet pneumatique que l'on gonfle en cas de malheur et qui vous tient alors la tête émergée. Les gens des bossoirs, tapis derrière des sacs de sable, cherchent sur l'avant les mines en dérive. Mais comment voulez-vous veiller proprement ? Tantôt Kefez vous aveugle, et lorsqu'il vous lâche, l'obscurité, par contraste, s'abat sur vous comme un veulours gluant... »

« Quand le faisceau de Kefez, écrit-il notamment, couvre les navires, on distingue, au ou de chaque homme, le petit collet pneumatique que l'on gonfle en cas de malheur et qui vous tient alors la tête émergée. Les gens des bossoirs, tapis derrière des sacs de sable, cherchent sur l'avant les mines en dérive. Mais comment voulez-vous veiller proprement ? Tantôt Kefez vous aveugle, et lorsqu'il vous lâche, l'obscurité, par contraste, s'abat sur vous comme un veulours gluant... »

« Quand le faisceau de Kef

Le SEUL film de cette saison de

FRANZISKA GAAL

FLAMMES D'AMOUR

(Katharina die Letzte)

que le Ciné SUMER projette actuellement sera maintenu QUELQUES JOURS ENCORE afin que tous puissent le voir.

A partir de CE SOIR au Nouveau Journal:
LOCARNO EST MORT. L'Allemagne a rompu le pacte.
 Douglas Fairbanks se marie à Paris.
 Le Roi d'Angleterre visite le paquebot «QUEEN MARY».
 Le Roi de Grèce ouvre la session du Parlement etc.

CONTE DU BEYOGLU

Les époux combattifs

Par Baurice RENARD.

— Monsieur, dit le secrétaire, il y a l'agent Margelier qui demande encore à vous parler.

Le commissaire Saint - Grix prit le temps d'achever la phrase qu'il écrivait.

— Margelier ? dit-il enfin avec un sourire qui révélait des pensées plutôt gaies et une pointe d'at-tendrissement. Eh bien, je vais encore recevoir Margelier. Dites-lui de venir, mon cher.

Il se remit à écrire.

L'agent Margelier entra, cependant, et, le képi à la main, se tint avec respect devant le bureau de son chef. Celui-ci posa son stylo, se croisa les doigts sur le ventre, qu'il avait rond et benoît, et regarda l'agent d'un oeil plein de sympathie.

Margelier était un vieux serviteur de la loi. Une âme simple et pure se reflétait dans ses prunelles claires; mais il était rare que son visage, accentué d'une forte moustache, ne trahit point quelque préoccupation de service ou le travail d'une conscience aux prises avec les problèmes du devoir professionnel.

— Qu'est-ce que c'est, mon cher ? demanda paternellement M. Saint-Grix, habitué aux visites de son subordonné.

— Vous m'excusez de vous déranger une fois de plus, monsieur le commissaire, fit Margelier en rougissant comme une jeune fille d'avant-guerre.

— Vous n'avez pas à vous excuser, prononça D. Saint - Grix. D'abord, d'une façon générale, j'estime que les rapports ne sont jamais trop fréquents entre, si j'ose ainsi dire, les degrés de la hiérarchie. Ensuite, mon cher, voilà des années que je vous connais; le hasard a voulu que je vous retrouve plusieurs fois sous mes ordres, au cours de ma carrière; nous sommes de vieux camarades, et vous savez que je vous apprécie.

— Monsieur le commissaire est bien bon, fit Margelier au comble de la satisfaction. Voici donc l'objet qui m'amène. Je crois de mon devoir, monsieur le commissaire, de porter à votre connaissance que j'ai été amené à intervenir, hier, dans ce manège, que j'étais de congé, dans ce que l'on peut appeler une rixe de ménage.

— Nous étions en train de déjeuner bien tranquillement, Mme Margelier et moi, lorsque... Mais il faut vous dire que nous logeons au deuxième étage d'un immeuble de huit, où, comme de juste, il y a beaucoup de locataires. On était donc en train de déjeuner bien tranquillement, lorsque voilà que nous entendons un bruit sourd et caractéristique dans les hauteurs de l'immeuble, qui est sonore, vu que c'est une construction moderne.

— Je dresse l'oreille et je dis à Mme Margelier, tout anxieuse :
 — Il y a du grabuge, là-haut...
 — Crois-tu ? me répond-elle. Si c'était le feu ?
 — Ce ne serait pas la peine, que je lui fais d'être dans la police depuis puis bientôt vingt ans pour ne pas s'y reconnaître parmi les bruits !... Ecoutez bien : on entend des vociférations...
 — C'est vrai, me dit-elle. Même que ce n'est pas beau à entendre...
 — Quelques moments plus tard — le bruit ne cessait pas — voilà qu'on frappe à notre porte. Et c'était Mme Francin, une voisine.

— Dites, monsieur Margelier, vous devriez monter là-haut. C'est des gens qui se battent, mari et femme. Ils cassent tout. Ça pourrait mal finir. Et puis, dites, dans une maison qui se respecte, des scandales pareils, ce n'est pas supportable !

— N'y va pas ! me dit Mme Margelier. N'y va pas. Ce n'est pas la peine d'attraper un mauvais coup, juste-ment que tu n'es pas de service et que rien ne t'oblige à t'exposer.

— M'exposer, je lui dis, ce n'est pas la question. Mais, que je ne sois pas de service, c'est précisément ce qui me permettrait d'intervenir. Autrement, je ne le pourrais sans être requis...
 — Il y a bien assez d'hommes dans la maison, dit Mme Margelier, sans que mon mari s'en mêle, lui qui passe la vie à la risquer !

— Oui, dit Mme Francin, mais votre mari, voyez - vous, madame Margelier, il a l'habitude, lui, il sait s'y prendre, il en impose !... Jésus, quel

vacarme ! Ils vont se tuer, ces énergumènes !...
 — J'avais mon pantalon d'uniforme. Vivement, je passe dans la chambre, pour en mettre un autre, je sors et je monte l'escalier, qui était rempli de curieux, vous pensez bien.
 — Ils étaient tous à écouter, en levant les yeux vers le tapage, et ce qui est malheureux, la plupart rigolaient, bien entendu.
 — On me dit :
 — C'est M. et Mme Bosse qui s'expliquent !
 — M. et Mme Bosse. Un ménage installé dans l'immeuble tout récemment, paraît-il. Des jeunes. Des mariés de deux ans à peine. Quelque chose de pitoyable, quoi !
 — J'accède au septième. C'était là que ça bardait. Pas besoin de sonner à la porte, défoncez, ne tenait plus. Mes deux sauvages se livraient bataille à travers un petit appartement saccagé !
 — Ils étaient échevelés, sanglants, ils s'envoyaient toutes les injures possibles, et leur vaisselle, monsieur le commissaire, qu'est-ce qu'elle prenait ! Ils avaient dû commencer à se disputer à table, en déjeunant.
 — On voyait de l'omelette collée au mur. Un chantier, à n'y pas croire !
 — Eh bien, les amis, que je fais, ça ne va plus, l'appétit ?...
 — J'avais pris mon air le plus bon enfant.
 — Il faut croire que c'était le système, car je parvins sans trop de mal à les calmer. Je ne reçus qu'une assiette et les débris d'une étagère, l'estime m'en être tiré à bon compte. D'écarts aussi qu'ils devaient être fatigués.
 — Oh ! Les invectives continuaient ! Mais il n'était plus question de faire du dégât.
 — Je me félicitai donc d'être intervenu, monsieur le commissaire, et j'ajoute que je ne me suis pas retiré sans m'être assuré que le combat ne pouvait recommencer. Je décidai Mme Bosse, en effet, à rentrer chez une voisine, pour y réparer le désordre de sa toilette, bassiner ses contusions et se remettre de sa colère.
 — Voilà ce dont je voulais vous rendre compte, principalement.
 — Bon ! fit M. Saint-Grix avec jovialité. Vous me réaliserez quelque chose, un rapport, mon brave Margelier.
 — Attendez, monsieur le commissaire. Ce n'est pas tout. Je crois qu'il y aura lieu de faire une enquête sur l'identité de ces prétendus conjoints. Car leurs visages ne me sont pas inconnus.
 — Notez que j'ai aussi mal vu l'homme que la femme ; la fureur, les bleus, le sang, l'omelette, tout cela les défigurait.
 — Mais je donnerais ma main à couper que je les ai déjà rencontrés dans l'exercice de mes fonctions ! Je visais sans doute, monsieur le commissaire. Cette nuit, plutôt que de dormir, j'ai passé en revue, dans ma tête, tous les citoyens et citoyennes qui ont eu le regret d'avoir affaire à moi. Je ne me rappelle rien. Cependant, je les connais, ces deux méchants-là !... J'en suis sûr.
 — Peut-être, Margelier, dans votre vie privée...
 — Non, monsieur le commissaire, j'y ai pensé.
 — Eh bien ! mon cher, nous ferons donc une enquête sur M. et Mme... Comment dites-vous ?... « Bosse... Parfait. Je note « Bosse »... Mais, s'il s'agit, Margelier, « Bosse » cela me dit quelque chose, à moi ! Mais oui ! Mais vous ne connaissez que ça, mon cher !
 — Je ne vois pas du tout, monsieur le commissaire...
 — Allons donc, Lucien Bosse et Berthe Chaluzot, voyons. Rappelez-vous ; ces deux amoureux qui se sont jetés à l'eau, il y a deux ans, parce que leurs familles s'opposaient à leur mariage ! Nous les avons repêchés juste à temps, bien juste ! Et ils se sont mariés un mois plus tard !
 — L'agent Margelier eut un haut-le-cœur, il personnifia subitement la consternation, et, plaçant sans le savoir un acteur de renom, ne put que murmurer d'une voix stupéfaite :
 — Ça, alors ! monsieur le commissaire ! Oh ! Ça alors !

TARIF D'ABONNEMENT

Turquie :		Etranger :	
6 an	13,50 Ltqs.	1 an	22,—
1 mois	7,—	6 mois	12,—
3 mois	4,—	3 mois	6,50

Vie Economique et Financière

Les expositions et les foires

La commission chargée de régler les conditions dans lesquelles se feront dans les pays les expositions des produits nationaux a décidé que celle d'Istanbul aura lieu du 25 juin au 15 juillet et que la Foire Internationale d'Izmir se tiendra du 1er au 22 septembre.

Une Bourse de céréales à Kayseri

Le ministère de l'Economie ayant autorisé l'ouverture, à Kayseri, d'une Bourse de céréales et de bétail, la Chambre de Commerce de l'endroit a commencé à en préparer le règlement.

L'importance de l'industrie des conserves

Les exportations.—Cherté. — L'avis d'un spécialiste

Le second programme quinquennal industriel donnant une grande importance à l'industrie des conserves, il est utile d'indiquer quelle est à cet égard la situation actuelle.

Cette industrie n'est pas nouvelle pour la Turquie. Il y avait des fabriques à Istanbul et à Izmir, bien avant la mise en vigueur des tarifs douaniers protecteurs et la loi sur l'encouragement à l'industrie.

Après ces mesures, ces fabriques ont été à même de faire des exportations à destination de la Grèce, de la France et de l'Amérique.

Les conserves qui sont le plus demandées dans ces pays sont celles de légumes préparés à l'huile, telles les aubergines, les « dolma » (riz enveloppé dans des feuilles de vigne).

Ces conserves sont consommées par ceux ayant vécu en Turquie.

Actuellement, les exportations n'atteignent pas un chiffre important, mais elles sont destinées à se développer, si toutefois, on peut éliminer un inconvénient assez grave.

En effet, les prix de nos conserves sont plus élevés comparativement à ceux des pays où nous les exportons.

Il faut donc s'appliquer à réduire les prix de revient et, pour cela, diminuer les impôts.

C'est là une étude à laquelle les spécialistes devraient se livrer.

D'autre part, alors qu'il y a quelques années on ne pouvait trouver, dans une épicerie du pays, une seule boîte de conserve de poissons, on en vend coup aujourd'hui.

Les produits des fabriques de Gelibolu et d'Eregli sont même très recherchés.

Mais là aussi il y a le même inconvénient que pour les conserves de légumes : les prix sont trop chers.

D'aucuns prétendent que cette cherté provient de ce que la consommation intérieure n'est pas assez développée.

Comment y remédier ?

Voici, à ce propos, l'avis d'un spécialiste français :
 — Il faut, dit-il, habituer le public de l'Anatolie à manger du poisson, en commençant par les internats et les casernes.

Ceux qu'on habituera ainsi à consommer des poissons salés en demanderont une fois rentrés chez eux.

Il est très naturel que si les fabricants voient affluer les commandes, ils s'empresseront d'augmenter leur production et le prix de revient baissera en raison de l'importance de l'écoulement.

Tant que la consommation sera limitée, les mesures que l'on prendrait pour faire baisser le prix de revient seraient inopérantes.

Les répercussions du conflit franco-allemand sur les Bourses d'Istanbul et de Paris

Les variations de l'Unifié

Les nouvelles au sujet du conflit franco-allemand à propos de la remilitarisation de la zone rhénane ont eu leurs répercussions à la Bourse des changes et valeurs.

Un agent de change a déclaré :

— Les nouvelles ayant circulé et, notamment, celles sur des sanctions économiques éventuelles envers l'Allemagne ont, non seulement influencé les cours des changes et des valeurs de notre Bourse, mais aussi, tout naturellement, ceux de la Bourse de Paris.

L'«Unifié» surtout a perdu quelques points.

Maintenant que la situation ne semble plus être aussi critique qu'au début, on note une certaine reprise.

De 238 francs, l'«Unifié» a passé à 248 francs.

On revient donc peu à peu à la normale.

Inutile d'ajouter que les négociants exportateurs travaillant avec l'Allemagne se rassurent de plus en plus à leur tour.

L'application d'un tarif réduit pour les transports en chemin de fer

La Compagnie des Chemins de fer Orientaux a accepté de réduire de 30 à 40 pour cent le tarif pour le transport des tabacs, oeufs, noisettes, raisins secs, fruits secs et légumes frais.

Une conférence se tiendra à Vienne pour entériner les décisions qui ont été prises en principe, au congrès de Munich, en ce qui concerne le tarif réduit et auxquelles ont souscrit les compagnies des chemins de fer allemands, tchécoslovaques, yougoslaves, bulgares et turques.

Auparavant, pour une marchandise exportée d'Istanbul par voie de Constantza et d'une quantité équivalente à celle d'un wagon, on payait 300 livres.

Par chemin de fer, le chiffre dépassait 600 livres.

Le nouveau tarif permettra à l'exportateur de faire une économie de 240 Ltqs. par wagon.

Adjudications, ventes et achats des départements officiels

Suivant cahier des charges que l'on peut se procurer moyennant 30 piastres, la direction de l'Hôtel des Monnaies met en adjudication, le 27 de ce mois, la fourniture de 200 tonnes de cuivre cathode.

La direction de l'Ecole des Ponts et chaussées, suivant cahier des charges que l'on peut consulter, chaque jour, met en adjudication, le 27 de ce mois, la fourniture de 16 espèces de denrées alimentaires.

La direction de l'Observatoire d'Istanbul, suivant cahier des charges que l'on peut se procurer moyennant 25 piastres, met en adjudication, le 2 du mois prochain, la construction d'une bâtisse pour Ltqs. 5.078.

Théâtre Municipal de Tepe başı

Istanbul Belediye Şehir Tiyatrosu

Ce soir, à 20 heures

FAUST

Traduit par Seniha Bedri Göknil

Banca Commerciale Italiana

Capital entièrement versé et réserves
 Lit. 844.244.393.95

Direction Centrale MILAN
 Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES, NEW-YORK

Créations à l'Etranger :
 Banca Commerciale Italiana (France) Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Tolosa, Beauve, Montecarlo, Juan-les-Pins, Casablanca, (Maroc).
 Banca Commerciale Italiana e Bulgara Sofia, Burgas, Plovdy, Varna.
 Banca Commerciale Italiana e Greca Athènes, Cavalla, Le Pirée, Salonique.
 Banca Commerciale Italiana e Rumana, Bucarest, Arad, Braila, Brosou, Constantza, Cluj, Galatz, Temiscara, Sibiu.
 Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Alexandrie, Le Caire, Demanour, Mansourah, etc.
 Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York.
 Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston.
 Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphia.

Affiliations à l'Etranger :
 Banca della Svizzera Italiana: Lugano, Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio.
 Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud. (en France) Paris. (en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé. (au Brésil) Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia Cutryba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco). (au Chili) Santiago, Valparaiso, (en Colombie) Bogota, Baranquilla. (en Uruguay) Montevideo.
 Banca Ungaro-Italiana, Budapest, Hatvan, Miskole, Mako, Kormed, Orshaza, Szeged, etc.
 Banco Italiano (en Equateur) Gayaquil, Manta.
 Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Callao, Cuzco, Trujillo, Tarma, Mollendo, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chinchta Alta.
 Bank Handlowy, W. Warszawa S. A. Varsovie, Lodz, Lublin, Lwov, Pozan, Wilno, etc.
 Hrvatska Banka D. D. Zagreb, Soussak.
 Società Italiana di Credita ; Milan, Vienne.

Siège d'Istanbul, Rue Voyvoda, Palazzo Karakoy, Téléphone, Péra, 44841-2-3-4-5.
 Agence d'Istanbul, Alalemeçyan Han. Direction: Tél. 22900. — Opérations gén.: 22915. — Portefeuille Document 22903. Position: 22911. — Change et Port.: 22912.
 Agence de Péra, Istiklal Cadd. 247, All Namik Han, Tél. P. 1046.
 Succursale d'Izmir
 Location de coffres-forts à Péra, Galata, Istanbul.
 SERVICE TRAVELER'S CHEQUES

MOUVEMENT MARITIME

LLOYD TRIESTINO

Galata, Merkez Rihim han, Tél. 44870-7-8-9

DEPARTS

CALDEA partira Mercredi 18 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz, Braila.

FENICIA partira mercredi 19 Mars à 17 h. pour Cavalla, Salonique, Volo, le Pirée, Patras, Santi-Quaranta, Brindisi, Ancona, Venise et Trieste.

Le paquebot poste **CELIO** partira Jeudi 19 Mars à 20 h. précises pour le Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata.

CAMPIDOGLIO partira mercredi 28 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Sulina, Galatz, Braila, Trébizonde Samsoun.

ISEO partira jeudi 26 Mars à 17 h. pour Bourgas, Varna, Constantza, Odessa, Trabzon, Samsun.

Le paquebot poste **QUIRINALE** partira Jeudi 26 Mars à 20 h. précises, pour Pirée, Brindisi, Venise et Trieste. Le bateau partira des quais de Galata.

BOLSENA partira samedi 28 Mars à 17 h. pour Salonique, Mételin, Smyrne, le Pirée, Patras, Brindisi, Venise et Trieste.

MERANO partira lundi 2 Avril à 17 h. pour Pirée, Patras, Naples, Marseille, et Gènes.

Service combiné avec les luxueux paquebots des Sociétés ITALIA et COSULICH. Sauf variations ou retards pour lesquels la compagnie ne peut pas être tenue responsable.

La Compagnie délivre des billets directs pour tous les ports du Nord, Sud et Centre d'Amérique, pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Extrême-Orient.

La Compagnie délivre des billets mixtes pour les parcours maritimes terrestres Istanbul-Paris et Istanbul-Londres. Elle délivre aussi les billets de l'Aero-Espresso Italiana pour le Pirée, Athènes, Brindisi.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence Générale du Lloyd Triestino, Merkez Rihim Han, Galata, Tél. 44778 et à son Bureau de Péra, Galata-Saray, Tél. 44870

FRATELLI SPERCO

Quais de Galata Cihili Rihim Han 95-97 Téléph. 44792

Départs pour	Vapeurs	Compagnies	Dates (sauf prévenu)
Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Hambourg, ports du Rhin	"Hermès", "Hercules"	Compagnie Royale Néerlandaise de Navigation à Vap.	vers le 19 Mars vers le 30 Mars
Bourgas, Varna, Constantza	"Hercules"	" "	vers le 25 Mars
Pirée, Mars., Valence Liverpool	"Delagoa Mary", "Lynns Maru", "Lima Maru"	Nippon Yusen Kaisha	vers le 23 Mars vers le 20 Avril vers le 19 Mai

C. I. T. (Compagnia Italiana Turismo) Organisation Mondiale de Voyages.
 Voyages à forfait. — Billets ferroviaires, maritimes et aériens. — 50 % de réduction sur les Chemins de fer Italiens
 S'adresser à : FRATELLI SPERCO: Quais de Galata, Cihili Rihim Han 95-97
 Tél. 24479

Laster, Silbermann & Co. ISTANBUL

GALATA, Hovagimyan Han, No. 49-60
 Téléphone : 44646-44647

Départs Prochains d'Istanbul:

Deutsche Levante-Linie, Hamburg

Service régulier entre Hamburg, Brème, Anvers, Istanbul, Mer Noire et retour

Compagnia Genovese di Navigazione a Vapore S.A. Genova

Départs prochains pour VALENCE, BARCELONE, MARSEILLE, GENES, NAPLES et CATANE:

S/S CAPO NOLI le 17 Mars
 S/S CAPO PINO le 26 Mars
 S/S CAPO FARO le 9 Avril

Départs prochains pour BOURGAS, VARNA, CONSTANTZA, GALATZ et BRAILA

S/S CAPO FARO le 23 Mars
 S/S CAPO ARMA le 6 Avril
 S/S CAPO PINO le 20 Avril

Billets de passage en classe unique à prix réduits dans cabines extérieures à 1 et 2 lit nourriture, vin et eau minérale y compris.

Atid Navigation Company Caiffa

Départs prochains pour CONSTANTZA, GALATZ, BRAILA, BELGRADE, BUDAPEST, BRATISLAVA et VIENNE

S/S ATID le 20 Mars
 S/S ALISA le 31 Mars

Départs prochains pour BEYROUTH, CAIFFA, JAFFA, PORT SAID et ALEXANDRIE:

S/S ATID le 1er Avril
 S/S ALISA le 15 Avril

Service spécial bimensuel de Mersin pour Beyrouth, Caiffa, Jaffa, Port-Saïd et Alexandrie.

Voyages aériens par le "GRAF ZEPPELIN"

LES MUSEES

Musée des Antiquités, Cihili Kiosk
 Musée de l'Ancien Orient

trée: 50 piastres pour chaque section.

Musée des arts turcs et musulmans à Suleymaniyé :

ouvert tous les jours, sauf les lundis. Les vendredis à partir de 13 h.
 Prix d'entrée : Pts 10

Musée de Yedikule :

ouvert tous les jours de 10 à 17 h.
 Prix d'entrée Pts. 10.

Musée de l'Armée (St.-Irène)
 ouvert tous les jours, sauf les mardis de 10 à 17 h.

Musée du palais de Topkapu et le Trésor :

ouverts tous les jours de 13 à 17 heures, sauf les mercredis et samedis. Prix d'en-

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

Que fait l'Italie ?

M. Asim Us écrit dans le Kurum : « Dès que la question du Rhin a surgi elle a amené une profonde modification dans la question italo-abyssinienne. La tentative italienne d'occuper l'Abyssinie n'intéressait qu'une partie de l'Europe. Ou plus exactement, elle ne concernait que l'équilibre international dans la Méditerranée orientale et le long de la route des Indes. C'est pourquoi l'Angleterre s'était consacrée de toutes ses forces à la question ; pour la France, elle venait en second lieu. Le but de la France était simplement de tenir l'Allemagne dans un cercle de fer et pour cela il était nécessaire de conserver l'Italie en tant que garante de Locarno. La France, malgré toutes ses craintes, n'est pas parvenue à maintenir, comme elle le voulait, l'équilibre européen. On sait comment l'Allemagne, invoquant le pacte franco-soviétique, a dénoncé les traités de Versailles et de Locarno et a occupé la Rhénanie. Cela signifie que l'incendie s'est transféré de l'Afrique Orientale vers l'Europe. L'occupation du Rhin est passée au premier plan de l'actualité, reléguant l'affaire italo-abyssinienne au second plan. Le comité des Treize qui avait appelé l'Italie et l'Abyssinie à entamer des négociations d'armistice et de paix, a remis à plus tard l'examen de cette question. Pour la même raison, le comité des 18 qui dirige et contrôle l'application des sanctions contre l'Italie s'est aussi ajourné. Maintenant, la préoccupation dominante de l'Angleterre et de la France est de trouver une solution à la question rhénane. De cette façon, l'Italie se trouve avoir, en quelque sorte, carte blanche en Afrique Orientale. Elle a adopté une attitude d'observateur dans la question du Rhin tandis qu'elle a activé son action en Abyssinie. ... Le fait que l'Italie ait adopté dans la question du Rhin une attitude d'observateur est tout naturel. Alors que 49 ou 50 pays appliquent à son égard des sanctions, elle ne peut s'accorder avec la France pour en appliquer, à son tour, à l'Allemagne. Au cas où elle serait saisie d'une proposition de ce genre, l'Italie demanderait tout d'abord la levée des sanctions qui lui sont appliquées et la reconnaissance de la pleine liberté de ses mouvements en Afrique. Il est hors de doute que l'Italie et l'Abyssinie s'entendront très prochainement entre elles et notifieront à la S. D. N. leur accord ; la situation à Genève subira alors un changement radical. Mais il restera encore une question à régler ; celle de la sécurité internationale dans la Méditerranée Orientale. C'est pourquoi, dès que la question du Rhin aura perdu son aspect de gravité actuelle et que l'on abordera la discussion de la question de la sécurité européenne, il faudra entamer en même temps l'examen de la question de la sécurité en Méditerranée. »

La situation politique

Voici comment le Zaman résume l'ensemble des dépêches parvenues de Londres jusqu'à hier soir : « L'insistance du ministre des affaires étrangères français, M. Flandin, ne s'est pas atténuée. Il exige tout d'abord que la S. D. N. constate la violation du pacte de Locarno par l'Allemagne. L'Angleterre en s'employant comme arbitre entre les deux parties voudrait trouver tout au moins une issue provisoire. C'est dans cet esprit qu'elle a proposé la constitution d'une zone internationale. M. Flandin retournera à Paris aujourd'hui et exposera la situation au cabinet. D'autre part, les conversations se poursuivent entre les Etats signataires du traité de Locarno. L'établissement d'une zone démilitarisée de part et d'autre de la frontière du Rhin et le projet d'un pacte pour 25 ans proposé

par l'Allemagne font l'objet des conversations. On travaille, en outre, à l'élaboration d'un programme devant contenir tous les détails de ces diverses questions et qui sera soumis aujourd'hui au conseil de la S. D. N. Il est probable qu'à la suite de l'insistance de M. Flandin, on aborde au cours de la séance d'aujourd'hui la question de la violation allemande. ... Il apparaît que les négociations de Londres sont au même point que si elles venaient à peine de commencer. Afin que les propositions présentées de différentes sources puissent recevoir une forme qui les rende susceptibles d'être acceptées par tous, les réunions du conseil seront ajournées pour 4 ou 5 jours. On peut deviner dès à présent que la question sera réglée en dernière analyse à La Haye. »

M. Yunus Nadi enregistre avec une vive satisfaction, dans le Cumhuriyet et La République, l'acceptation par l'Allemagne d'une délégation à Genève. La voie se trouve ouverte ainsi, estime-t-il, à une solution pacifique de la question. On peut être certain toutefois que la France n'acceptera pas un nouveau traité avant de connaître la décision de la Cour de La Haye. Au cas où l'examen et les négociations auraient préparé le terrain à un accord inspirant véritablement confiance, on peut sûrement espérer qu'un semblable accord sera de nature à faciliter le règlement pacifique de la situation — ne fut-ce que sur cette partie de la question allemande — quel que soit le résultat de la décision de La Haye. Oui, nous disons : ne fut-ce que sur cette partie de la question allemande, ou, plus exactement, de la question du germanisme. Tous savent que les revendications de l'Allemagne national-socialiste ne se borneront pas à l'abrogation du pacte de Locarno et à la suppression de la zone démilitarisée du Rhin. »

« Si les questions qui intéressent l'Allemagne se bornaient à celles-là, peut-être aurait-on pu espérer qu'il serait possible de les régler une à une avec le temps. Tant que l'Allemagne continuera à nourrir des desseins cachés dont elle cherchera la réalisation — en même temps que celle des autres — en dehors de la S. D. N., elle ne pourra cesser d'être considérée elle-même comme un problème devant entraîner des contre-mesures. Notre profonde conviction est que le retour de l'Allemagne à Genève est l'unique moyen de délivrer ce pays et aussi l'Europe d'une foule de soucis. »

Les articles de fond de "Ulus"

Les deux routes

S'il était possible d'établir une sécurité générale par l'entremise de la S. D. N., les efforts en vue du désarmement terrestre, naval et aérien auraient été couronnés de succès. Les pays dont les bénéfices baissent en proportion inverse de l'accroissement de leurs difficultés et de l'accroissement de leur population n'auraient pas été obligés, pour acquiescer aux nouvelles et coûteuses, de soumettre leurs masses populaires à la charge écrasante de nouveaux impôts. Désormais, la situation a changé : les Etats accroissent de toutes leurs forces leurs armements terrestres, navals et aériens. Admettons que tous soient animés du désir légitime et justifié d'assurer leur défense nationale ; la course aux armements n'en signifie pas moins la préparation de la guerre. Il y a de toutes parts des prophètes qui soutiennent que la guerre n'est pas seulement une nécessité économique et politique, mais aussi une nécessité morale, en vue d'empêcher les peuples de dégénérer. Le célèbre Marinetti a organisé la nouvelle idéologie de la guerre de toutes les ressources du futurisme. C'est là le plus grand danger : en

oubliant les douleurs et les épreuves de la tragédie de la grande guerre, qui ont donné naissance au pacifisme, en s'éloignant de la conception de l'égalité des droits et de la sécurité collective des nations, on risque de retourner à l'enfer des luttes d'hégémonie. Si l'on pouvait pénétrer dans la sincérité des peuples, on comprendrait qu'ils n'aspirent pas à s'entregorger. Mais abstraction faite des pressions du régime, même chez les peuples libres, les profiteurs de guerre, par leurs insinuations continues et systématiques, enlèvent toute possibilité de penser et de parler librement. Verrons-nous, avant que tout espoir soit perdu, les idées de ceux qui soutiennent que la S. D. N. et les méthodes de paix et de désarmement qu'elle a fait naître sont les meilleures, triompher de la démagogie belliqueuse ? Assistons-nous au désir de rechercher les raisons réelles pour lesquelles les nations paraissent condamnées au triste sort de se plier devant la bouche des canons ? Quoiqu'il en soit, la crise politique européenne est arrivée à son degré maximum d'intensité, et les responsables ne disposent guère de beaucoup de temps pour découvrir les mesures qui pourraient encore permettre de prévenir les dangers pouvant en résulter. F. R. ATAY.

Puis, il y eut la tourmente de 1914-22. Au moment où les délégués des grandes puissances et ceux de la Turquie se réunissaient à Lausanne, M. Vénizélos subissait une de ces éclipses qui ne sont pas rares dans sa carrière. Il se trouvait à Paris, retiré des affaires. Néanmoins, il s'empressa de se mettre à la disposition de son gouvernement. M. Ahmed Ihsan Tokgöz a raconté à ce propos l'anecdote suivante : ... C'était dans le courant de juin 1923. On s'efforçait de pousser les Grecs à reprendre les hostilités contre nous. Les journalistes de l'Entente se préparaient à partir pour la Thrace pour y suivre les nouvelles opérations qui semblaient devoir s'y déclencher. Il suffit d'une

M. Elefteros Vénizélos et la Turquie

Nous n'entreprendrons pas de retracer ici la biographie de M. Vénizélos. Toutefois, au moment où s'achève cette carrière si remplie, si mouvementée, il ne serait peut-être pas inopportun de chercher quels ont été les sentiments de l'homme d'Etat disparu à l'égard de la Turquie. L'empire ottoman n'eut, certes pas, d'adversaire plus acharné à sa perte que ce petit avocat crétois, apôtre d'une nouvelle croisade, agitateur né et infatigable qui n'hésitait pas, au besoin, à faire le coup de feu au milieu des groupes de partisans de son île. Et cependant, M. Vénizélos a affirmé en de multiples occasions aux journalistes turcs, qu'en 1914, au moment où la question des îles de l'Egée et la rivalité navale entre les deux Etats riverains de l'Egée semblait rendre une guerre imminente, il avait sincèrement désiré un accord avec la Turquie, basé sur la liquidation d'un lourd et sanglant passé. Il devait avoir, on s'en souvient peut-être, avec le grand vizir d'alors, un entretien, à Bruxelles. Tous deux étaient en route quand, le drame de Sarajevo les rappela, l'un et l'autre, dans leur capitale.

En février 1924, M. Vénizélos avait abandonné le pouvoir pour des raisons de santé. Il ne devait le reprendre qu'en juillet 1928. Entretemps, la liquidation des démêlés gréco-turcs, rendue laborieuse par de multiples intérêts financiers, traînait en longueur. Les conventions se multipliaient ; aucune n'était appliquée. L'accord Exindari-Rüstü de juin 1925 fut repoussé par Pangalos ; le gouvernement de concentration nationale laissa lettre morte l'accord de décembre 1926. M. Vénizélos reprit les négociations avec l'intention bien arrêtée d'aboutir. Le 10 juin 1930, une nouvelle convention fut conclue. Et cette fois, on l'appliqua. Quatre mois plus tard, M. Vénizélos venait à Ankara. Le 27 octobre 1930, dans leurs discours, Ismet Inönü et M. Vénizélos établissaient les bases de l'entente nouvelle. Le 30, trois documents diplomatiques étaient signés, — un pacte d'amitié et d'arbitrage, un protocole réglant les aménagements navals réciproques des deux pays, une convention de commerce et d'établissement. Quels qu'aient pu être les malentendus ultérieurs, dûs principalement aux rivalités de la politique intérieure grecque, ce sont ces faits qu'il nous plaît d'évoquer aujourd'hui pour saluer, en celui qui entre dans la sérénité définitive de l'histoire, le premier artisan des nouveaux rapports gréco-turcs. ***

nuit pour faire sombrer tous ces belliqueux espoirs. Ismet pasa et M. Vénizélos étaient restés en tête-à-tête jusqu'au matin. Personne ne savait, au juste, l'objet de leur longue conversation. Le lendemain matin, en se rendant à la réunion de la Conférence, ceux qui aspiraient à déclencher un conflit entre la Turquie et la Grèce étaient radicaux. J'étais assis en face d'Ismet pasa, dans l'auto qui le conduisait de Lausanne Palace au château d'Ouchy. Il ne semblait nullement inquiet. A l'ouverture de la séance, Ismet pasa et M. Vénizélos prenant successivement la parole, déclarèrent : « Nous venons de régler les questions en suspens entre nous et de mettre fin à nos différends ». L'éventualité d'une nouvelle guerre turco-grecque était écartée.

Paris, 19. — Les funérailles de M. Vénizélos auront lieu ce matin, à 11 heures, en l'église grecque de Paris.

La grève au tissage de Balat

150 ouvriers du tissage de Balat, de Süreyya Paşa, se sont rendus hier au Vilyet et ont demandé à voir le vali. Celui-ci étant occupé à l'assemblée générale de la ville, leur a dit de s'adresser au vali-adjoint qui a consenti à recevoir une délégation de 6 personnes. Les autres attendaient dans les cafés. La délégation a expliqué que leur dû n'est pas payé aux travailleurs depuis des mois et que le directeur de la fabrique, malgré sa promesse, n'a pas réglé ce qui leur revient. Le gouverneur-adjoint a fait remarquer à la délégation que ces réclamationes sont justifiées, mais que, par contre, il est inopportuniste de former des cortèges dans la ville sans autorisation. Il a donné l'ordre au sous-gouverneur de Fatih de mander au près de lui le directeur de la fabrique et de lui faire part du résultat de son entretien. Celui-ci ayant promis que les ouvriers recevraient leur avoir, ils reprirent le travail aujourd'hui. La police, de son côté, a procédé à une enquête. Mais il semble que l'on ne peut considérer comme grève le fait que des ouvriers ne travaillent pas parce qu'on ne leur a pas payé leurs salaires arriérés. Par la même occasion, on examine la situation financière de la fabrique. D'autre part, au nom de la fabrique, et sous la signature Hayri İmren, une lettre a été adressée à notre confrère le Tan. Le signataire observe que l'on avait promis aux ouvriers qu'ils seraient réglés dans une semaine, et l'entente étant survenue sur cette base, ils avaient re-

LA BOURSE

Istanbul 18 Mars 1936

(Cours officiels)

CHEQUES

	Ouverture	Clôture
Londres	620.50	621.00
New-York	0.80.18	0.80.07
Paris	12.06	12.06
Milan	10.04.10	10.03.90
Bruxelles	4.71	4.71.86
Athènes	83.78.44	83.78.44
Genève	2.43.99	2.43.90
Sofia	64.44.96	64.44.96
Amsterdam	1.17	1.17
Prague	19.22.37	19.22.37
Vienne	4.23.90	4.23.90
Madrid	5.81.76	5.81.16
Berlin	1.98.04	1.97.94
Varsovie	4.22.90	4.22.90
Budapest	4.63.25	4.63.25
Bucarest	108.75.87	108.75.87
Belgrade	35.04.44	35.04.44
Yokohama	2.76.80	2.76.80
Stockholm	3.125	3.125

DEVICES (Ventes)

	Achat	Vente
Londres	617	620
New-York	122	125
Paris	164	167
Milan	150	155
Bruxelles	80	83
Athènes	22	24
Genève	810	815
Sofia	22	24
Amsterdam	82	83
Prague	93	95
Vienne	22	24
Madrid	16	17
Berlin	29	32
Varsovie	22	24
Budapest	22.5	25
Bucarest	11	13
Belgrade	47	52
Yokohama	32	34
Moscou	—	—
Stockholm	31	32
Or	961	962
Mœdiye	—	—
Bank-note	232	233

FONDS PUBLICS

Derniers cours

İs Bankasi (au porteur)	9.00
İs Bankasi (nominale)	8.50
Régio des tabacs	15.00
Bomonti Nektar	14.00
Société Deros	13.00
Şirketihayriye	11.00
Tramways	10.00
Société des Quais	9.00
Régio	8.00
Chemin de fer An. 60 ^o au comptant	7.00
Chemin de fer An. 60 ^o à terme	6.00
Ciments Aslan	5.00
Detto Turque 7,5 (1) a/c	4.00
Detto Turque 7,5 (1) a/s	3.00
Obligations Anatolie (1) a/c	2.00
Obligations Anatolie (1) a/s	1.00
Treasure Turc 5 1/2	0.50
Treasure Turc 2 1/2	0.25
Ergani	0.10
Sivas-Erzurum	0.05
Emprunt intérieur a/c	0.02
Bons de Représentation a/c	0.01
Bons de Représentation a/t	0.005
Banque Centrale de la R. T. 64	0.002

Les Bourses étrangères

Clôture du 18 Mars 1936

BOURSE DE LONDRES

New-York	4.976	4.978
Paris	74.85	74.85
Berlin	12.80	12.80
Amsterdam	7.205	7.205
Bruxelles	29.295	29.295
Milan	62.37	62.37
Genève	15.1375	15.1375
Athènes	520	520

BOURSE DE PARIS

Turc 7 1/2 1936	250
Banque Ottomane	318

Clôture du 18 Mars

BOURSE DE NEW-YORK

Londres	4.9725	4.9712
Berlin	40.51	40.50
Amsterdam	65.45	65.45
Paris	6.6412	6.6412
Milan	7.99	7.99

pris le travail. Toutefois, sur les instigations de certains meneurs, d'aucuns ayant quitté de nouveau la fabrique, on a payé seulement ceux qui ont repris le travail et l'on tient à la disposition des dissidents leur avoir.

FOIRE DU LEVANT
TEL-AVIV (PALESTINE)
30 AVRIL - 30 MAI 1936
Renseignements : G. BLUM, Istanbul, Bencibara Han, 13-14
Téléph. : 20494
Pour billets et transports s'adresser à la **NATTA**

TURAN PERLODENT

rehausse l'éclat DE VOTRE DENTITION ET LA REND belle et saine

C'EST UN PRODUIT TURAN

Son Excellence mon chauffeur

Par MAX DU VEUZIT

XXX

— Rien de neuf ? Pas de courrier ?
— Derrière lui, la femme répondit :
— Monsieur... il y a une dame, Mlle Michelle.
D'un brusque mouvement, il se retourna et aperçut la jeune fille.
— Vous l'avez tout troublé. Vous êtes venue !
Il s'élançait vers elle, la regardait, transfiguré, ne sachant pas si elle lui apportait du bonheur ou des larmes, mais si heureux de la sentir là qu'il ne savait plus comment lui exprimer sa joie.
— Je suis venue, car nous n'avions pas pris rendez-vous et je vous avais promis qu'à votre retour, nous parlerions.
Il perçut comme une fêlure dans la voix tendre et son regard aigu l'exa-

— Ma petite Michelle, qu'est-ce que vous avez eu ? Pourquoi cette pâleur et cette fièvre que je sens en vous ?
— J'ai eu du chagrin... vous ne pouvez pas vous douter ! Tout a contribué à m'accabler depuis trois jours.
Et avec un pauvre sourire :
— Si vous étiez revenu hier, je n'aurais pas pu venir vous voir ; j'avais tant pleuré que j'étais méconnaissable !
— Et pourquoi toutes ces larmes, fit-il tristement. Si mon amour vous importune, vous n'en entendrez plus jamais parler. J'aurais dû m'éloigner sans y faire allusion... Pourquoi ai-je eu cette faiblesse qui vous cause tant de mal !
Il l'avait fait asseoir dans un coin du divan et avait dressé autour d'elle des coussins épais et douillet.
Sur le même siège, il prit place à

côté d'elle, gardant sa main droite entre les siennes.
— Sacha, fit-elle doucement, en pressant des doigts, vous vous trompez, ce n'est pas à cause de votre aveu que j'ai pleuré.
Il tressaillit et la regarda, éperdu :
— Ma petite Michelle, bégaya-t-il, l'âme soudain palpitante d'espoir.
— Tout à l'heure je vous dirai tout, fit-elle gravement. Parlez-moi d'abord de votre voyage. Etes-vous content ?
— Très content !
— Donnez-moi des détails ? insistait-elle. Vous avez vu le prince Beloslavsky ?
— Oui, et il a bien fait les choses à mon égard. Il a fait remettre entièrement à neuf un pavillon situé dans un coin du parc de sa maison de santé. Ce n'est pas très grand, mais il y a deux belles pièces et une cuisine, en bas, avec deux grandes chambres et une salle de bain au premier. C'est un délicieux cottage enfoncé dans la verdure et qui, donnant directement sur un boulevard, est complètement indépendant de l'hôpital. Des fenêtres de derrière, on voit le parc, mais comme il n'y a pas des convalescents qui s'y promènent, la vue n'a rien d'attristant. Enfin, j'habiterai à cent cinquante mètres des premiers bâtiments de l'établissement, autant dire que je n'aurai pas à m'éloigner de chez moi.
— Et l'hôpital ?
— Je serai tenu à deux heures de

consultation, tous les matins. Le reste du temps, je dirigerai les différents services.
— Vous serez très occupé.
— Non, pas trop. Evidemment, toute ma matinée sera prise. J'irai à mon bureau à peine une heure l'après-midi. Soit au maximum cinq heures par jour. Je pourrai exercer un peu, au dehors... une clientèle riche, mais forcément restreinte suffirait à grossir mes revenus ; je suis capable de devenir, comme les autres, très exigeant...
— Elle eut un sourire.
— Point n'est besoin de tant d'argent pour être heureux, remarqua-t-elle doucement.
— Je n'en désirerais tant que pour le bien-être des miens.
— Puisque vous rapportez de là-bas la certitude que vous pouvez assurer la charge d'un foyer...
— Oh ! certitude totale. Pensez donc, l'hôpital me fournit tout et mon traitement fixe de cent livres par mois est presque net de tout frais... Et, avant d'être précieux, l'on m'assure un contrat de dix ans !
— Je ne m'y connais guère dans toutes les dépenses d'une maison. Avocat Marceau, j'entends ma mère énoncer des chiffres fantastiques ; je crois qu'elle se fait estamper de tous les côtés.
— Oh ! évidemment, fit-il un peu triste. Jamais je ne gagnerai assez pour assurer le même train de vie que celui

de vos parents.
— Ce n'est pas nécessaire. Je trouve même que c'est un boulet très lourd à traîner qu'une pareille existence et si je vous parle de cela, c'est parce que vous ne savez pas, Sacha... vous ne pouvez pas vous douter...
— De quoi donc ? fit-il surpris du fléchissement subit de sa voix.
— Qu'est-ce qu'il a, ma petite Michelle que je ne sais pas ?
— Elle baissa la tête comme si elle était responsable d'un méfait.
— Et, avec accablement, elle avoua :
— J'ai parlé à mon père, il ne veut pas.
Il ne comprit qu'une chose : c'est qu'elle... elle, Michelle, ne l'avait pas repoussé !
Et, dans un élan dont il ne fut pas maître, il la saisit, la pressa contre lui, exalté, tremblant d'émoi.
— Michelle ! Michelle chérie ! C'est vrai ? Bien vrai ? Vous ne me repoussez pas, vous ?
— Une larme roula sur la joue pâle de la jeune fille.
— Pour toute réponse, elle posa sa tête sur l'épaule de son compagnon, et y resta blottie dans une détente de tout son être.
— Oh ! fit-elle seulement. Toute ma vie comme ça... et ne plus penser !... Tout oublier...
— Trois jours de lutte l'avaient complètement abattue.
— Elle n'était plus rien qu'une petite

filie malheureuse, qui aspirait au repos, au bonheur.
Il comprit qu'elle n'était que faible et se en ce moment.
— Elle ne venait pas à lui, fière et orgueilleuse, comme il l'avait toujours connue, mais fragile et brisée sous une fatalité qui la lui livrait consentante.
— Une inquiétude s'éveilla en lui, même temps qu'une immense pitié.
— En un geste très doux il l'enveloppa de son bras et l'attira contre lui sur sa poitrine :
— Michelle chérie, racontez-moi tout. On vous a fait de la peine ?
— Mon père ne veut pas, comme neez-vous, il ne consentira jamais, péta-t-elle, comme si cette nouvelle contenait toutes les catastrophes récentes.
— Vous lui avez parlé de moi ?
— Je ne vous ai pas nommé. J'ai voulu savoir s'il accepterait mon mariage avec un homme bien élevé, de bonne famille, mais de situation modeste.
(à suivre)

Sahibi: G. PRIMI
Umumi neşriyat müdürü:
Dr. Abdül Vehab
M. BABOK, Basmevi, Galata
Sen-Piyer Han — Telefon 43458